



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 février 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 24 février 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Burundi auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que, dans l'optique du renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement du Burundi, qui vise à accroître la transparence dans le domaine de la protection des droits de l'homme, le Gouvernement burundais a transmis au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Genève, aujourd'hui, 24 février 2017, un projet d'accord entre la République du Burundi et l'ONU concernant la création au Burundi d'un Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Le Gouvernement burundais attend avec intérêt les commentaires du Bureau de Genève afin d'arrêter la version définitive de l'accord et de le signer dans les prochains jours.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Burundi
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Albert **Shingiro**

